

Bonjour Christian,

Par ce message, je te confirme la position que je défendrai pendant les élections municipales et après la période électorale.

À savoir : dans l'hypothèse confirmée d'une volonté de mobiliser les terrains de la Salmagne dans le cadre d'un projet économique d'ampleur qui justifierait la fin des activités aéronautiques; Il me semble absolument indispensable que les responsables publics puissent organiser une consultation citoyenne avant toute prise de décision.

Cette consultation aurait ainsi le mérite d'obliger la puissance publique à présenter l'investisseur, le projet défendu et les conditions de faisabilité du projet.

En synthèse la validation d'un éventuel projet à la Salmagne, dépendrait de cette consultation publique. En l'absence de projet, les activités sur site doivent pouvoir continuer à se dérouler.

Benjamin Saint Huile
Candidat Jeumont